

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL Départ du commissaire monsieur Richard Pigeon

Québec, le 24 février 2014. Membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial depuis août 2011, monsieur Richard Pigeon a annoncé qu'il quittera ses fonctions à la fin du mois d'avril prochain. Depuis son arrivée en poste, il est le commissaire responsable du développement et de la mise en place de l'opération consacrée à l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. Avant son entrée en fonction, monsieur Pigeon a participé aux travaux de la Commission à titre de membre du comité consultatif sur l'évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des cégeps et des plans de réussite des collèges privés subventionnés (2007-2011). Précédemment, il avait également participé aux travaux du comité consultatif sur l'efficacité potentielle des plans stratégiques (2004-2005).

Pendant plus de trente ans, monsieur Richard Pigeon a occupé diverses fonctions dans trois établissements d'enseignement collégial. Il a notamment été directeur des études au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et, à l'Institut Teccart, il a collaboré en particulier au développement et à l'implantation de projets internationaux en Tunisie et au Maroc.

L'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges : une précieuse collaboration

Commissaire désigné pour piloter le développement de l'opération portant sur l'évaluation des systèmes d'assurance qualité des collèges, monsieur Pigeon a contribué de façon remarquable à l'élaboration de cette opération. Épaulé par une équipe interne compétente, par un comité de travail mixte et par un comité consultatif mis sur pied à cet effet, il a su mener, de concert avec ses collègues commissaires, des travaux rigoureux et exigeants pour mettre sur pied une opération d'évaluation sans pareil à la Commission. Lancée en mai 2013, l'opération suit son cours et les collèges sont à pied d'œuvre. L'instrumentation nécessaire pour réaliser l'évaluation est complétée et les visites de formation se déroulent selon l'échéancier prévu. La présidente ainsi que l'ensemble du personnel le remercient pour sa remarquable contribution.

Ce départ entraînera des changements quant aux responsabilités des commissaires qui demeureront en place. Les détails à cet égard seront communiqués au cours des prochaines semaines.

À propos de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de son mandat et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collèges et de leur personnel. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site de la Commission : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>.